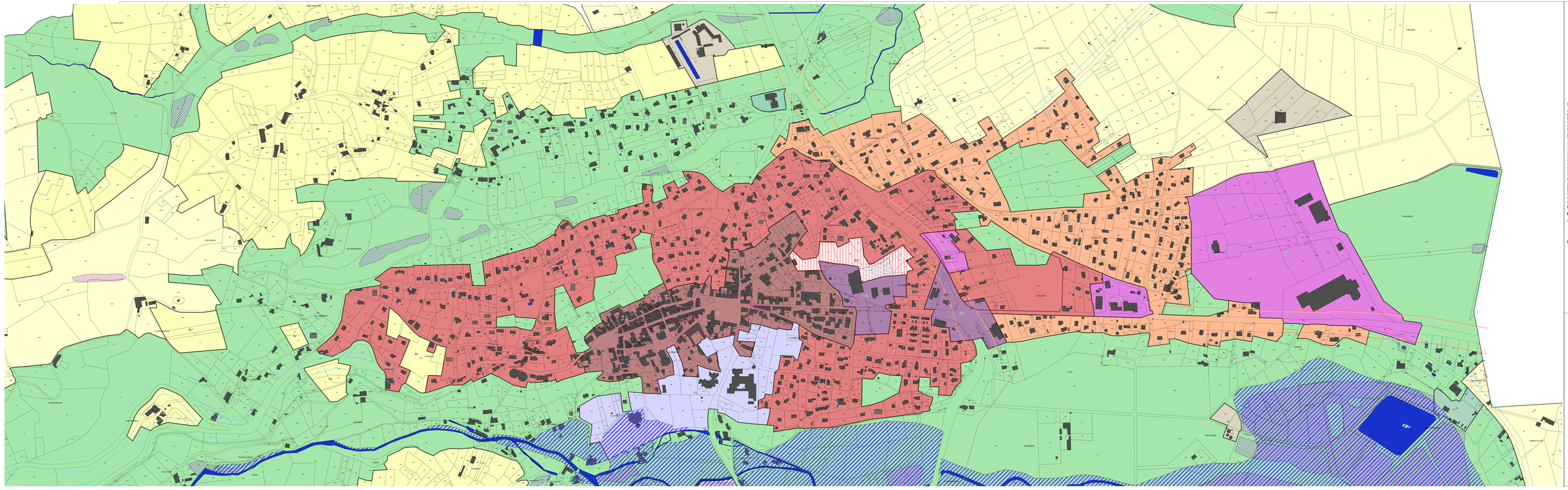

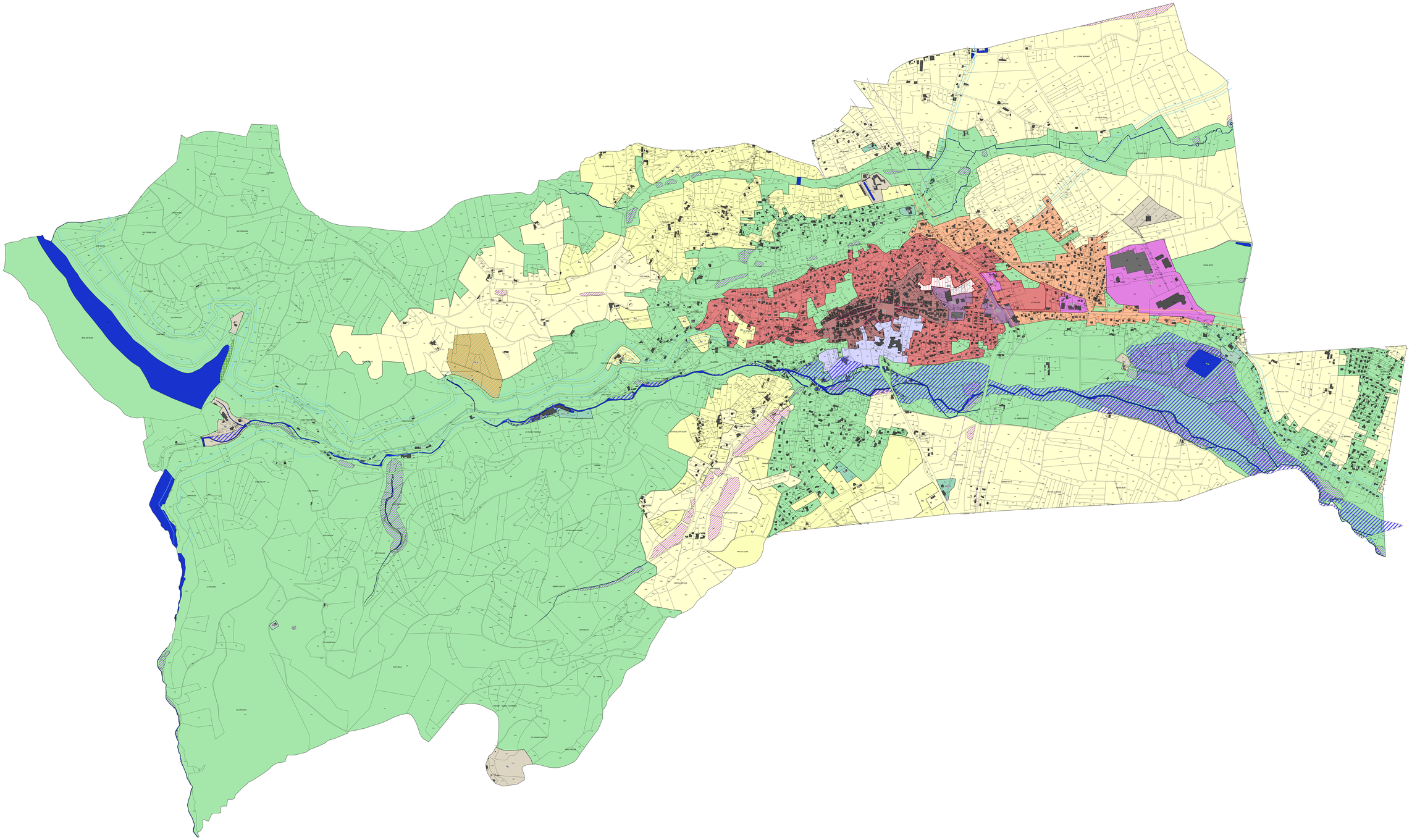

Légende

Zones

- 🟫 UA - Zone urbaine de coeur de bourg
- 🟥 UB - Zone correspondant aux extensions récentes du bourg
- 🟧 UH - Zone urbaine d'habitat diffus en dehors du tissu urbain constitué
- 🟪 UEa - Zone urbaine à vocation d'activité économiques mixtes
- 🟪 UEb - Zone urbaine à vocation d'activités de production et/ou de services - Secteur de Grange Vignat
- ▨ UL - Zone urbaine à vocation dominante d'équipements publics
- 🟪 UZ1 - Zone urbaine à vocation commerciale
- ☐ AU - Zone d'urbanisation future (Après 2025)
- ☐ AUL - Zone d'urbanisation future à vocation de services publics/intérêt collectif et de mixité de l'habitat
- 🟨 A - Zone agricole
- 🟨 Av - Zone agricole liée à l'activité viticole
- 🟩 N - Zone naturelle
- 🟩 Nbo - Secteur de taille et de capacité limitées lié au château des Bonnevaux
- 🟩 Nc - Secteur de taille et de capacité limitées à vocation de services publics ou d'intérêt collectif
- ▨ Nca - Secteur de taille et de capacité limitées liée à la carrière
- 🟩 Ne - Secteur de taille et de capacité limitées à vocation économique
- 🟫 Nl - Secteur de taille et de capacité limitées à vocation de loisirs
- 🟩 Nbo

Prescriptions particulières

- ⬚ Périmètre de sauvegarde de la diversité commerciale
- ● Espace Boisé Classé
- ▨ Servitude de mixité sociale (Logements séniors)
- ▨ PPRI
- ▮ Plan de Prévention du Risque d'Inondation lié au Renaison (Se reporter aux annexes du PLU)

Informations

- ■ Constructions nouvelles (non positionnées)
- ✳ Bâtiments agricoles
- 🟦 Cours d'eau
- ╱ Zones humides identifiées
- ▪▪▪ Secteur faisant l'objet d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP - Pièce 3/6 du PLU)
- ■ Panneaux d'agglomération
- ┄ Marge de recul des habitations de part et d'autre des RD (Réseau d'intérêt général - 25 mètres)
- ┄ Marge de recul des autres bâtiments de part et d'autre des RD (Réseau d'intérêt général - 20 mètres)
- ┄ Marge de recul de part et d'autre des RD (Réseau d'intérêt local - 15 mètres)
- ┄ Marge de recul de 75 mètres (Sauf dérogation)
- 🟫 essai bord 15 m

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Mairie de Renaison

PLAN LOCAL D'URBANISME

Document graphique
Pièce 4/6

Planche "Village"
1/2500

Document approuvé

G2C territoires
Parc d'activités Les Portes du Dauphiné
51 rue Ampère
69 780 Saint-Pierre-de-Chandieu
04 72 47 86 69

Légende

Zones

- 🟫 UA - Zone urbaine de coeur de bourg
- 🟥 UB - Zone correspondant aux extensions récentes du bourg
- 🟧 UH - Zone urbaine d'habitat diffus en dehors du tissu urbain constitué
- 🟪 UEa - Zone urbaine à vocation d'activité économiques mixtes
- 🟪 UEb - Zone urbaine à vocation d'activités de production et/ou de services - Secteur de Grange Vignat
- 🟦 UL - Zone urbaine à vocation dominante d'équipements publics
- 🟪 UZ1 - Zone urbaine à vocation commerciale
- ☐ AUL - Zone d'urbanisation future à vocation de services publics/intérêt collectif et de mixité de l'habitat
- 🟨 A - Zone agricole
- 🟨 Av - Zone agricole liée à l'activité viticole
- 🟩 N - Zone naturelle
- 🟩 Nbo - Secteur de taille et de capacité limitées lié au château des Bonnevaux
- 🟩 Nc - Secteur de taille et de capacité limitées à vocation de services publics ou d'intérêt collectif
- 🟫 Nca - Secteur de taille et de capacité limitées liée à la carrière
- 🟩 Ne - Secteur de taille et de capacité limitées à vocation économique
- 🟨 Nl - Secteur de taille et de capacité limitées à vocation de loisirs
- 🟩 Nbo - Secteur de taille et de capacité limitée liée au château des Bonnevaux

Prescriptions particulières

- ☐ Périmètre de sauvegarde de la diversité commerciale
- ▨ Espace Boisé Classé
- ▨ Servitude de mixité sociale (Logements séniors)
- ▨ Plan de Prévention du Risque d'Inondation lié au Renaison (Se reporter aux annexes du PLU)

Informations

- ■ Constructions nouvelles (non positionnées)
- ✳ Bâtiments agricoles
- 🟦 Cours d'eau
- ▨ Zones humides identifiées
- ▪ Secteur faisant l'objet d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP - Pièce 3/6 du PLU)
- ■ Panneaux d'agglomération
- ┄ Marge de recul des habitations de part et d'autre des RD (Réseau d'intérêt général - 25 mètres)
- ┄ Marge de recul des autres bâtiments de part et d'autre des RD (Réseau d'intérêt général - 20 mètres)
- ┄ Marge de recul de part et d'autre des RD (Réseau d'intérêt local - 15 mètres)
- ┄ Marge de recul de 75 mètres (Sauf dérogation)

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Mairie de Renaison

PLAN LOCAL D'URBANISME

Document graphique
Pièce 4/6

Planche "Territoire"
1/5000

Document approuvé

G2C territoires
Parc d'activités Les Portes du Dauphiné
51 rue Ampère
69 780 Saint-Pierre-de-Chandieu
04 72 47 86 69